

# Fin du "Voyage au Congo"

Je l'achève après une longue pause. Nos lecteurs n'auront pas, je pense, perdu le souvenir des précédentes étapes.

Dans l'intervalle, les compagnies concessionnaires mises en cause ont trouvé leur défenseur. Le *Temps* a publié, en première page, signée des initiales Ed. J. — ce sont, à vrai dire, celles d'un homme de peu de conséquence — une apologie ouverte de leur gestion. Bien entendu, la défense s'accompagne d'une contre-offensive. Ed. J... accuse André Gide de partialité, de présomption, de légèreté et s'efforce même de le tourner en ridicule. Fort lourdement, d'ailleurs, car il n'a pas d'esprit.

Gide est en état de se défendre seul ; l'a déjà montré, et je n'interviendrai dans la querelle que pour fournir un témoignage. Au cours du débat électoral, la question coloniale se trouva brusquement évoquée. Je conviens que c'était sous un aspect assez particulier, puisqu'il ne s'agissait que de la représentation politique des indigènes. La discussion, commencée en séance, se poursuivit, comme c'est l'usage, dans les couloirs, et quelques députés coloniaux en vinrent à parler du livre de Gide. Pas un ne s'avisa d'en contester l'exactitude ; tous, au contraire, en confirmèrent la véracité. L'un d'eux ajouta : « De la collection des rapports officiels on extrairait un livre plus terrible encore... » Un autre conclut : « Je ne voudrais pas que l'interpellation Nouvelle-Antonelli fût discutée. On serait forcé d'étaler à la tribune trop d'horreurs. »

Au reste, les faits parlent assez éloquemment d'eux-mêmes. Peut-on nier, par exemple, que la « colonisation » ait dépeuplé l'Afrique Equatoriale ? Les statistiques l'établissent avec une implacable précision. Peut-on nier que les abus du portage et de la réquisition aient eu pour effet, en sus de la mortalité, l'abandon des villages, la fuite vers la brousse ou la forêt, et qu'ils aient ainsi provoqué la régression de tribus assurément barbares vers un état plus barbare encore ?

Un grand effort s'exerce en ce moment, qu'assurément on ne saurait trop louer, pour assainir ces régions dévastées par de terribles maladies. Gide, en remontant le Congo, se rencontrait avec une mission de l'Institut Pasteur. Sous la direction d'une femme, Mme de Trévisse, s'exposant on sait à quels risques, cette mission allait expérimenter sur place les remèdes préventifs contre la maladie du sommeil préparés à Paris, dans le laboratoire du professeur Fourneau. Inclignons-nous devant ces mira-

cles du dévouement et de la science. Mais nos savants ne font que réparer le mal causé par nos fonctionnaires et nos colons.

L'affreuse maladie du sommeil a étendu ses ravages depuis que nous occupons le pays. Certes, ce n'est pas nous qui y avons importé la mouche tsé-tsé. Mais l'infection trouve une moindre résistance chez les indigènes anémiés par le surmenage et par la faim. Or, la réquisition les affame même temps qu'elle les épuise. Le portage ou la cueillette du caoutchouc les oblige à quitter les villages, à abandonner les cultures, et le salaire misérable qu'ils reçoivent ne supplée pas aux récoltes perdues.

Dans une de ses dernières séances, le comité central de la Ligue des Droits de l'Homme s'est emparé de ces cruels problèmes. La solution qu'il propose est le retour au régime de la liberté commerciale.

« Considérant, dit-il, qu'après vingt-sept années d'occupation, les compagnies n'ont pas satisfait à l'obligation de mise en valeur des lots à elles attribués à titre gratuit. » Et encore : « On peint le noir comme indolent, paresseux, sans besoins, sans désirs. Mais je crois volontiers que l'état d'asservissement et la profonde misère dans laquelle ces gens restent plongés expliquent trop souvent leur apathie. »

« Considérant que ce régime a eu pour conséquence nécessaire les pires violences infligées aux indigènes, y compris l'assassinat individuel et le massacre collectif... »

La suppression des concessions est en effet une mesure nécessaire, mais ce n'est pas une solution suffisante. Le problème est plus vaste que cela. Dans les zones où le monopole des compagnies ne s'étend pas, les indigènes sont pareillement exploités, quoique d'une façon moins brutale et moins éhontée. En Oubanghi-Chari, les courtiers blancs, syndiqués entre eux, paient le caoutchouc dix fois plus cher que les agents de la *Forestière*, mais au tiers de son prix véritable.

Dans la région du Tchad, il est admis qu'un poulet, un poisson, un cabri se vendent trois fois moins cher à un Européen qu'à un indigène...

La véritable question est là. Elle se pose, ce me semble, sous un angle psychologique et moral autant qu'économique. Nous vivons encore sur un lot d'idées qui ont, en

réalité, très peu varié depuis le temps de l'esclavage. Le noir nous paraît créé et mis au monde par la Providence afin de travailler pour le blanc, afin de procurer un profit au blanc. Le blanc peut légitimement réquisitionner le noir à son service, payer son travail à vil prix, le frustrer des indemnités qu'il produit contre une rémunération purement nominale. Où prend-il ce droit ? Dans la différence des couleurs, même temps qu'elle les épuise. Le portage des cultures, des religions ; dans notre croyance innée à un système de castes humaines. Tout est là. Rien d'utile ne sera fait tant qu'on ne se sera pas attaqué aux notions qui sont à la base de la colonisation, et avant tout, à l'idée de l'infériorité naturelle des races justifiant la dépendance et la subordination. « Moins le blanc est l'intelligent, dit Gide, plus le noir lui paraît bête... » Et encore : « On peint le noir comme indolent, paresseux, sans besoins, sans désirs. Mais je crois volontiers que l'état d'asservissement et la profonde misère dans laquelle ces gens restent plongés expliquent trop souvent leur apathie. »

« Considérant que ce régime a eu pour conséquence nécessaire les pires violences infligées aux indigènes, y compris l'assassinat individuel et le massacre collectif... »

« Considérant que ce régime a eu pour conséquence nécessaire les pires violences infligées aux indigènes, y compris l'assassinat individuel et le massacre collectif... »

« Considérant que ce régime a eu pour conséquence nécessaire les pires violences infligées aux indigènes, y compris l'assassinat individuel et le massacre collectif... »

« Considérant que ce régime a eu pour conséquence nécessaire les pires violences infligées aux indigènes, y compris l'assassinat individuel et le massacre collectif... »

P.-S. — J'ai reçu, au *Populaire*, une longue réponse de la Compagnie Forestière Sangha-Oubanghi. Cette réponse, qui compte seize pages grand format, est datée du 12 juillet ; elle n'a été remise au journal que dans la soirée du 15.

Elle s'adresse, en réalité, non pas à moi, mais à André Gide dont je me suis borné à analyser l'ouvrage. La solution correcte serait, je crois bien, que la *Compagnie Forestière* le poursuivît si elle se juge injustement attaquée. Je ne puis, en tout cas, me dispenser de prendre son avis avant de publier les passages essentiels de ce long mémoire.

L. B.